



*Syndicat national de l'encadrement  
de la DGFIP*

## BILLET D'HUMEUR

Page 1 : Édito : Rabolages, bidouillages et cafouillages  
Page 2 : suite édito / Dernière minute  
Page 3 : Gel des rémunérations / Négociations à la traîne  
Page 4 : Aspects budgétaires

décembre 2014

### **Édito : Rabolages, bidouillages et cafouillages**

**Automne 2014 : où va la fonction publique ?** Quelles réformes se profilent ? Questions légitimes qui n'ont pour l'instant que de bien pauvres réponses. Comme si les pouvoirs publics, pris en étau entre la nécessité de faire des économies et la volonté d'apparaître réformateurs, modernes et "justes", se démenaient à la diable, se préoccupant de l'immédiat au détriment du long terme, lançant des pistes qui se referment d'elles-mêmes comme les traces dans la neige par temps de tempête.

Une chose est sûre cependant dans ce monde mouvant : ce sont toujours les mêmes qui sont mis à contribution sous couvert de « justice sociale », à savoir les classes moyennes. Chez les fonctionnaires, ce sont **majoritairement les cadres** qui sont visés. Car, si toute la fonction publique pâtit d'un blocage du point d'indice depuis 2010, les dernières mesures pour « introduire plus de justice sociale » affectent principalement les agents de catégorie A.

Déjà, les pouvoirs publics ont essayé cet été de bidouiller les règles les plus élémentaires de l'équité en matière de cotisations salariales, selon lesquelles tout un chacun cotise au même taux pour sa pension. Selon le « pacte de responsabilité » (à ne pas confondre avec les pactes de stabilité, de compétitivité, de confiance, de solidarité, un pacte pouvant en cacher un autre), il était prévu que le taux de cotisation salariale sur la retraite baissât de 2 à 0,2 % pour les agents publics dont l'indice majoré est inférieur à 468, quand les autres auraient vu ce même taux augmenter selon le calendrier fixé en 2013 jusqu'à atteindre 11,10 % en 2020...

**CGC – DGFIP**

**Bâtiment Turgot – Pièce 175 R -Télédoc 909 – 86/92 allée de Bercy – 75572 Paris cedex 12**

Tél. : 01 53 18 00 69 / Mél : [cgc.bn@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgc.bn@dgfip.finances.gouv.fr) / Site : [www.cgc-dgfip.fr](http://www.cgc-dgfip.fr)

**La CGC fut la seule organisation à dénoncer publiquement ce bidouillage, lequel fut sèchement sanctionné par le Conseil constitutionnel le 6 août 2014.**

Depuis lors, les pouvoirs publics tournent autour de ceux qu'ils considèrent comme des "riches", mot devenu ridicule tant les véritables riches sont de fait préservés, soit par de savants montages fiscaux, soit par l'exil. Après le congé parental divisé en deux au motif hypocrite que le père doit "avoir les mêmes droits" que la mère, ce sont les allocations familiales des foyers avec deux enfants gagnant plus de 6000€ par mois qui se trouvent divisées par deux, et par quatre pour les foyers gagnant 8000 €. ... Quelle justice en résulte ? Ce n'est pas en privant certains agents de prestations, lesquelles ne sont même pas reversées, en tout ou partie, à d'autres, que l'on améliore la justice sociale : **on nivelle simplement le régime**, créant effectivement l'impression d'une justice par le bas. Mais les pouvoirs publics ne s'arrêtent pas en si bon chemin : ils feignent de découvrir que les agents publics (titulaires et non titulaires) perçoivent "un supplément familial de traitement" (SFT), lequel augmente avec la rémunération en fonction du nombre d'enfants, mais dans la limite d'un plafond. Il va donc falloir le "**remettre à plat**" (sic) selon Maryline LEBRANCHU, laquelle est approuvée par tous les syndicats hormis la CGC ! "Mettre ou remettre à plat" est bien la formule idoine, qui consiste toujours à faire croire qu'on modernise, qu'on fait le ménage pour établir toujours plus de justice, quand il s'agit en fait de faire les poches des classes moyennes et singulièrement des cadres. Jusqu'où ira cet égalitarisme de bas étage ? Il reste au gouvernement à créer des valeurs de point d'indice différentes selon les catégories d'agents et nous auront ainsi touché le fond de la démagogie égalitaire...

**Jamais, la situation des cadres du secteur public n'a été aussi dégradée**, alors même qu'on leur demande d'accompagner les réformes, les restructurations, et de travailler plus et mieux avec de moins en moins de collaborateurs et de crédits.

**Bien entendu, la CFE-CGC se singularise dans la défense des cadres et des classes moyennes par rapport aux autres organisations syndicales. Mais elle est fière de son combat.**

**Rejoignez-la aux prochaines échéances électorales pour manifester votre opposition à cette politique irresponsable.**

Claude Marque

**DERNIERE  
MINUTE**

---

**Quand le gouvernement siphonne les sous des handicapés...**

Un amendement gouvernemental, discrètement adopté le 3 novembre dernier, va permettre de puiser 29 millions d'euros dans les réserves du Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), au motif que ces réserves seraient "dormantes". C'est oublier la signature par les ministres de tutelle d'une Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) du Fonds d'insertion pour les années 2014-2018. Où l'on constate non seulement un Xème bidouillage budgétaire, mais aussi un manque de scrupule inquiétant.

## **Gel des rémunérations des fonctionnaires : rien ne va plus !**

Geler les salaires de la fonction publique ou les pensions de retraites “rapporte” d’autant plus à l’État que l’inflation est forte, puisque normalement ces versements sont indexés sur elle. “L’année prochaine par exemple, là où sur une hypothèse d’inflation de 1,5 %, on faisait au-delà d’un milliard d’économies par le seul gel de prestations, aujourd’hui, ces économies sont remises en cause”, explique Michel Sapin. Bigre ! Où l’on découvre un machiavélisme de plus, à savoir que le gel ne suffit pas : il faut également une bonne inflation... mais pour cela, il faudrait une demande soutenue, que ne permet pas ... le gel des rémunérations ! CQFD.

### ***Il l’a dit :***

« **Le système salarial de la fonction publique française est aujourd’hui extrêmement - et sans doute trop - égalitaire** » (Bernard Pêcheur, président de section au Conseil d’Etat).

## **NEGOCIATIONS A LA TRAINÉ...**

On n’en finit pas d’espérer l’ouverture concrète des négociations initialement prévues le 9 septembre, et qui ont pour thème, excusez du peu : « **l’avenir de la fonction publique** » avec le recours aux mots ronflants habituels : simplification, attractivité, mobilité.

De fait, après plusieurs mois de retard (toujours ça de gagné pour le gouvernement) la négociation sur "*les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations dans la fonction publique*" a été officiellement lancée le 7 octobre. Il est d’ores et déjà prévu des réunions jusqu’au 25 novembre, puis une grosse pause à cause des élections professionnelles, puis une reprise jusqu’en mai 2015 pour des mesures effectives en .... 2016 ! Gageons que ces négociations vont traîner en longueur puisque le gouvernement n’a aucune marge de manœuvre, si ce n’est celle de prendre à certains pour distribuer à d’autres. Il faudra donc faire preuve d’une grande vigilance sur ce qui pourra être présenté comme des "avancées" (à l’instar, par exemple, de la réforme des allocations familiales...).

En parallèle à ces discussions au long cours, l’agenda social de la Fonction publique comprend deux autres chantiers importants :

- des négociations sur la qualité de vie au travail qui devraient porter notamment sur "*l’organisation du travail*", "*les démarches participatives et collectives*" au sein des services et "*le droit d’expression des agents*";

- La mise en place de « *dispositifs d’accompagnement personnalisés des agents* » subissant l’impact de la réforme territoriale. Un dossier brûlant quand on connaît les dispositions brutales concernant le transfert de fonctionnaires d’Etat vers les collectivités territoriales. Une instance spécifique de dialogue social devrait être créée auprès du Conseil commun de la fonction publique. Dossier à suivre de très près.

## ASPECTS BUDGETAIRES

---

### A Bercy : **Suppression de 2491 postes aux ministères économiques et financiers en 2015**

Le projet de loi de finances (PLF) 2015 prévoit une baisse de 1278 postes dans la fonction publique d'État. Si cette baisse des effectifs est plus faible que les années précédentes (- 3 174 postes dans la loi de finances 2014 et - 2 317 postes en 2013), ce chiffre doit être relativisé.

En effet, les secteurs prioritaires – éducation nationale, justice, sécurité – bénéficient de 10 601 créations de postes, compensées par la réduction de 11 879 postes sur les autres missions des ministères. Une fois de plus ce sont les mêmes ministères qui sont mis à contribution, en particulier la défense avec 7 500 postes supprimés l'an prochain et **Bercy avec 2491 postes supprimés**.

Le document de synthèse du PLF s'efforce de justifier les suppressions d'emplois : « *Ces réductions de postes passent concrètement par la poursuite de la modernisation de l'activité des administrations : développement du numérique, optimisation des fonctions support, adaptation de l'organisation territoriale* ».

#### COMMENTAIRE :

On constate que les ministères économiques et financiers sont une fois de plus sollicités : rappelons que 2 564 postes étaient supprimés en 2014 et 2 353 postes en 2013. Pourtant, Bercy exerce des fonctions essentielles, notamment à travers la DB, la DGT, la DGFIP ou la DGDDI et, à ce titre, devrait être considéré comme un ministère prioritaire. Les pouvoirs publics ne peuvent ignorer qu'une pression fiscale accrue génère un surcroît d'évasion fiscale, laquelle s'accompagne désormais de difficultés croissantes de la part des contribuables pour s'acquitter de leurs impôts divers et variés. Bref, le financement de l'État est par définition prioritaire, surtout en temps de crise. Faudra-t-il attendre de constater que le civisme fiscal est en déroute pour que les pouvoirs publics prennent enfin conscience du caractère prioritaire de Bercy ?

### A la DGFIP

Nous allons encore perdre 2000 emplois en 2015 et 127 millions d'euros en crédit de fonctionnement (-9,33%) alors que les services sont déjà exsangues.

Nous demandons une réduction de nos missions pour compenser ces coupes comme une réduction des plages horaires d'accueil du public.